RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01083
Numéro SIREN : 502 996 382
Nom ou dénomination : ABC FENIX

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2017 sous le numéro de dépôt 23001

Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles : dépôt N°23001 en date du 15/11/2017

n° de dépôt 23001 n° de gestion 0851083
15 NOV. 2017
n° de facture
n° de chrono

ABC FENIX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 75 000 €
113 avenue du Général Leclerc 78220 Viroflay
502 996 382 RCS Versailles

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 3 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 3 Novembre,
A 9 heures,

Les associés de la société ABC FENIX, SARL au capital de 75000 € divisé en 250 parts sociales, dont le siège est à Viroflay, 113 Avenue du Général Leclerc, se sont réunis audit lieu sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur BERGER, gérant de la société.

Sont présents :
- Madame VANEGAS SANABRIA Gloria Liliana, propriétaire de 90 parts,
- Monsieur BERGER Michel, propriétaire de 160 parts

Soit un total de 2 associés présents, totalisant 250 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :
- Arrêté des comptes au 30 juin 2017,
- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 juin 2017
- Soumission à approbation de la rémunération du gérant
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :
- les statuts;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 30 juin 2017;
- le rapport de la gérance;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée;
- la copie des lettres de convocation et leurs accusés de réception;
- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture du rapport mentionné ci-dessus.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, l'assemblée générale donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 30 juin 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale des associés prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 28 269 € après impôts, que les associés décident d'affecter comme suit:

Résultat de l'exercice	28 269
Report à nouveau (N-1)	121 131
Dotation réserve légale	5 000
Bénéfice distribuable	152 400
Dividendes	7 500 (soit 30 euros par part sociale), ce dividende devant être payé au siège social à compter du 3 novembre 2017
Report à nouveau	144 900

Conformément aux dispositions légales, les associés prennent acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices se sont élevées à :

Exercice clos le 30 juin 2016: 7 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2015: 2 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2014: Néant

Nous précisons que le pourcentage de dotation à réserve légale de l'exercice est égal au minimum exigé par la loi et que la réserve facultative constituée les exercices précédents reste inchangée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve un montant de 33 500,00 € à titre de rémunération du gérant perçue pour l'exercice social du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 et des avantages en nature valorisés à 1256 € qui consistent en l'utilisation de la voiture de la société pour ses déplacements personnels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur BERGER pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

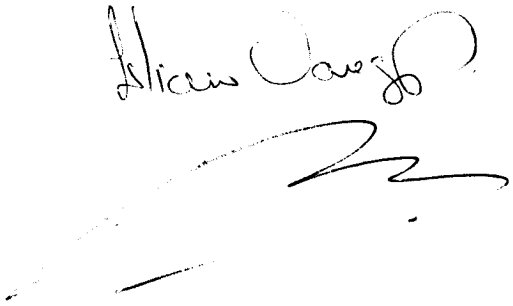
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h00 h

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Le gérant



Les associés



Fait à Viroflay, le 3 Novembre 2017

ABC FENIX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 75 000 €
113 avenue du Général Leclerc 78220 Viroflay
502 996 382 RCS Versailles

RAPPORT DE GESTION
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 novembre 2017 à 9h

Madame,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

La situation générale est restée stable permettant d'accroitre la valeur de la société.

Les principaux progrès réalisés pendant le neuvième exercice concernent :

- Les capitaux propres atteignent 189 901 € contre 169 132 € en 2016
- La trésorerie a augmenté de 32 047 €, passant de 181 859 en 2016 à 213 906 en 2017
- La capacité d'autofinancement est passée de 33 417 en 2016 à 34 082 € en 2017
- Le BFR (besoin de fond de roulement) est de – 28 710 € contre – 23 246 € en 2016

Au cours du septième exercice, les principales difficultés rencontrées sont:

- Le nombre de devis est en baisse
- Les prix du marché ont tendance à la baisse et pour remporter les marchés, les marges peuvent être légèrement diminuées

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'annonce des modifications concernant le crédit d'impôt CITE peuvent motiver des possibles clients à effectuer les travaux prévus avant la fin du mois de mars. A partir de cette échéance, une baisse des commandes est prévisible due à la disparition du crédit d'impôt et à la suite de l'augmentation du taux de TVA pour des travaux de rénovation.

Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice.
Il n'est survenu aucun évènement significatif entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport de gestion

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Il est précisé que les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables en vigueur.

- Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, le chiffre d'affaires est passé de 330 950 € à 316 949 €
- La société continue avec un effectif de 2 personnes au 30 juin 2017, (un poseur à temps partiel et une assistante administrative à temps plein)
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice un résultat courant de 33 043 et de 28 269 € (après impôts).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 28 269 € (après impôts), que nous vous proposons d'affecter comme suit:

Résultat de l'exercice	28 269
Report à nouveau (N-1)	121 131
Dotation réserve légale	5 000
Bénéfice distribuable	152 400
Dividendes	7 500 (soit 30 euros par part sociale), ce dividende devant être payé au siège social à compter du 3 novembre 2017
Report à nouveau	144 900

Conformément aux dispositions légales, les associés prennent acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices se sont élevées à :

Exercice clos le 30 juin 2016: 7 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2015: 2 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2014: Néant

Nous précisons que le pourcentage de dotation à réserve légale de l'exercice est égal au minimum exigé par la loi et que la réserve facultative constituée les exercices précédents reste inchangée.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE.

Après lecture du rapport présenté par la gérance, nous vous invitons à adopter les résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Gérance

Bilan

ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	22 771	16 807	5 964	10 340
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 179		4 179	4 179
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 703		9 703	15 577
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 777	1 437	10 340	5 061
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 631		3 631	1 608
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 052		5 052	12 431
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	75 000		75 000	75 000
Disponibilités	138 906		138 906	106 859
Charges constatées d'avance	5 525		5 525	3 415
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**276 543**	**18 244**	**258 299**	**234 470**

Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	75 000	75 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 000	5 000
Report à nouveau	79 132	53 297
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 000	4 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 914	21 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 654	21 874
Personnel	*3 863*	*3 477*
Organismes sociaux	*16 067*	*13 416*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*1 969*	*250*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*932*	*954*
Dettes fiscales et sociales	22 831	18 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**258 299**	**234 470**

Compte de résultat

PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	315 427	100,00	326 876	100,00	-11 449	-3,50
Production stockée						
Subventions d'exploitation	257	0,08			257	
Autres produits	1 266	0,40	4 074	1,25	-2 808	-68,93
Total	**316 949**	**100,48**	**330 950**	**101,25**	**-14 001**	**-4,23**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	130 044	41,23	151 341	46,30	-21 297	-14,07
Variation de stock (m/ses)	5 875	1,86	-12 245	-3,75	18 120	-147,98
Achats de m.p & aut.approv.	3 027	0,96	6 946	2,12	-3 919	-56,43
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	45 194	14,33	38 098	11,66	7 096	18,63
Total	**184 140**	**58,38**	**184 140**	**56,33**		
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	7 117	2,26	7 243	2,22	-125	-1,73
Salaires et Traitements	60 586	19,21	72 376	22,14	-11 790	-16,29
Charges sociales	26 250	8,32	25 105	7,68	1 146	4,56
Amortissements et provisions	5 813	1,84	2 792	0,85	3 022	108,24
Autres charges			291	0,09	-291	-100,00
Total	**99 766**	**31,63**	**107 806**	**32,98**	**-8 040**	**-7,46**
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	20	0,01			20	
Résultat exceptionnel	**-20**	**-0,01**			**-20**	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	4 754	1,51	5 669	1,73	-915	-16,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	**28 269**	**8,96**	**33 334**	**10,20**	**-5 065**	**-15,19**

COMPTES ANNUELS

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe

GEXCO

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABC FENIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 258 299 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 269 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/09/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 787 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 489			3 489
- Matériel de transport	19 282			19 282
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**22 771**			**22 771**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 179			4 179
Immobilisations financières	**4 179**			**4 179**
ACTIF IMMOBILISE	**26 950**			**26 950**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 789	349		3 137
- Matériel de transport	9 643	4 027		13 670
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**12 431**	**4 376**		**16 807**
ACTIF IMMOBILISE	**12 431**	**4 376**		**16 807**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 164 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 179		4 179
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 777	11 777	
Autres	8 683	8 683	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 525	5 525	
Total	**30 164**	**25 985**	**4 179**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 75 000,00 euros décomposé en 250 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 43 484 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 654	16 654		
Dettes fiscales et sociales	22 831	22 831		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 000	4 000		
Produits constatés d'avance				
Total	**43 484**	**43 484**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 000			